



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Publié le : 20/09/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h36

**Etaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 53 incluse), M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : M. Gabriel BAULIEU, M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Benoit VUILLEMIN

**Secrétaire de séance** : M. Gilbert GAVIGNET

**Procurations de vote** : M. Gabriel BAULIEU donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 54), Mme Lorine GAGLILOLO donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Christophe LIME donne pouvoir à M. André TERZO, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à M. Jean-Paul MICHAUD

Délibération n°2024/2024.00238

Rapport n°4 - Attribution d'une subvention à l'association Foire aux saveurs d'automne

## Attribution d'une subvention à l'association Foire aux saveurs d'automne

**Rapporteur** : Mme Françoise PRESSE, Conseillère Communautaire Déléguée

	Date	Avis
Commission n°4	29/08/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2024 et PPIF 2024-2028 « Agriculture/Sauge »	Montant prévu au budget 2024 : 60 000 € Montant de l'opération : 2 000 €

**Résumé :**

Le rapport a pour objet de proposer l'attribution d'une subvention de 2 000 € à l'association « Foire aux saveurs d'automne » pour l'organisation de la 33<sup>ème</sup> foire aux saveurs d'automne le 5 octobre 2024 à Pouilley-Français. Cette manifestation a lieu tous les ans depuis 33 ans. Elle favorise la promotion des produits du terroir, dont des produits bio, ainsi que la vente directe et réunit chaque année un public nombreux.

L'association « Foire aux saveurs d'automne » organise, le 5 octobre 2024, la 33<sup>ème</sup> foire aux saveurs d'automne à Pouilley-Français. Cette manifestation a pour objectif la promotion des produits du terroir dont des produits bio, et la vente directe. Elle rassemble près de 160 exposants qui proposent leurs produits et invitent les visiteurs à participer à des animations (dégustations, pressage de jus de pommes, expositions, rencontres...). La Foire aux Saveurs attire chaque année plus de 80 000 visiteurs.

Depuis 2017, Grand Besançon Métropole a accordé annuellement à l'association un financement de 2 000 € pour cette manifestation, hormis en 2020, où GBM, suite à l'annulation de la foire en raison du COVID, et à la demande de l'association, a versé à cette dernière une subvention exceptionnelle de 800 € pour les frais engagés avant l'annulation.

### Plan de financement prévisionnel

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
		<b>Recettes des ventes</b> (nourriture, boissons, emplacements, entrées, vente cabas et gadgets)	
Buvette	6 170		32 850
Gaufres	650		
Pressoir jus de pomme	2 600	<b>Commerçants et artisans</b>	4 000
Repas + boissons	7 050		
Restauration rapide	100	<b>Subventions</b>	
Cabas et gadgets	350	Département du Doubs	3 000
Emplacement exposants	100	Région BFC	2 000
Entrées	450	<i>GBM demandé</i>	3 000
Frais administratifs	3 780		
Communication	1 600		
Impression	1 550	<b>Autofinancement</b>	10 000
Frais de représentation	3 500		
Animations	4 750		

Dépenses en € TTC		Recettes en €	
Achat de matériels	1 300		
Sécurité	3 000		
Branchements électriques et locations	7 000		
Réserve de fonctionnement	10 900		
<b>TOTAL</b>	<b>54 850</b>	<b>TOTAL</b>	<b>54 850</b>

L'association sollicite 3 000 € de Grand Besançon Métropole pour l'édition 2024 de la Foire aux Saveurs.

Il est proposé d'accorder à l'association une subvention forfaitaire de 2 000 € comme les années précédentes. Cette subvention sera versée en une fois à compter de la notification au bénéficiaire.

*M. Yves MAURICE (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution à l'association « Foire aux saveurs d'automne » d'une subvention de 2 000 € pour l'organisation de la 33<sup>ème</sup> « Foire aux saveurs d'automne » en 2024.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 32

Contre : 0

Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 1

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



Gilbert GAVIGNET  
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon